Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 2

Artikel: Joies d'artiste
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-221598

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Calmez-vous, mon ami, lui dit-il.

— D'abord, je ne suis pas votre ami ! Que signifie cette séquestration.

— Voyons, pas de nerfs, cela ne vous vaut rien !

— Savez-vous que je suis le duc d'Audiffret-Pasquier ?

— Allons, soyez sage, ou sinon...

— Sinon, quoi ?...

Alors la colère du président du Sénat ne connut plus de bornes, il se mit à pousser des cris, à proférer des imprécations, à menacer le docteur de sa vengeance, à se démener tellement que celui-ci se vit forcé d'appeler à son aide deux de ses hommes pour maintenir celui qu'il persistait à croire son malade, lequel se promenait tranquillement sur le boulevard.

Heureusement pour le duc, qui allait sans doute recevoir quelque douche, un de ses compagnons, qui était retourné chez lui et ne l'y avait pas rencontré, revint sur ses pas et se présenta à la maison de santé. A la vue de son ami, le duc se précipita dans ses bras et d'une voix entrecoupée, il s'écria :

—Dites-lui, que ce n'est pas moi qui suis fou !

On s'expliqua. Le docteur se confondit en excuses et le duc s'en alla guéri... du désir de conduire ses amis dans les maisons de santé et de parler trop vivement politique.

L'ARAIGNÉE BAROMÈTRE

Les paysans intéressés à connaître d'avance les variations météorologiques, se servent pour les prévoir non seulement du baromètre, mais d'un grand nombre de phénomènes de la campagne : chant des oiseaux, mouvements des insectes, aspect de certaines plantes, signes que leurs traditions et leurs propres expériences leur ont appris à connaître et qu'ils considèrent comme infaillibles. Ainsi, ils ont observé que les araignées annoncent la pluie ou le beau temps par la manière dont elles tissent leur toile. « Lorsqu'il doit faire de la pluie ou du vent, l'araignée, écrit-on aux *Débats,* raccourcit beaucoup les fils qui suspendent sa toile ; elle la laisse dans cet état tant que le temps reste incertain. Quand, au contraire, ces fils sont longs, on peut être assuré qu'il fera beau, et, d'après leur longueur, on pourra juger de la durée du beau temps. Si l'araignée est inerte, il faut s'attendre à la pluie, mais si elle se remet au travail pendant qu'il pleut, on doit conclure que la pluie sera de courte durée et qu'elle sera même suivie d'un beau temps fixe. Enfin, l'araignée faisant des changements à sa toile toutes les vingt-quatre heures, s'ils ont lieu vers les six ou sept heures du soir, on peut compter sur une nuit belle et claire. »

La meilleure marque. — J'ai l'intention, désormais d'écrire mes lettres à la machine. Connaissez-vous quelque chose à la dactylographie et aux dactylographes ?

— Certes oui !

— Ah ! Et quelle marque préférez-vous ?

— Les blondes avec des yeux bleus.

JOIES D'ARTISTE

Vous regardez ces photographies ? me dit le vieux comédien. Il y en a, n'est-ce pas ? Les murs en sont tapissés. Chacune d'elle me rappelle un rôle créé...

— Et un succès, fis-je.

— Et un succès, vous l'avez dit. Lisez ces dédicaces élogieuses : « A notre maître à tous... », « Au grand artiste », « A l'illustre comédien ». Voyez le nom est écrit sur le ruban de soie...

— Ce portrait vous représente dans quel rôle? demandai-je en montrant une grande toile tenant tout un panneau.

— Dans le rôle du Flibustier. Le tableau a été exposé au Salon... J'étais dans toute ma gloire à cette époque...

— Elle vous laisse des regrets ?

— Oui et non. Que voulez-vous, il faut être philosophe. On ne peut être et avoir été. Puis on a pour revivre sa vie, ses souvenirs. Ah ! cette existence de théâtre, fit en s'animant le vieux comédien... quelle fièvre, quelle folie, quelle passion ! J'ai vu, à la sortie du théâtre, des fanatiques me porter en triomphe. J'ai vu les directeurs et les auteurs à mes pieds... et les couronnes... les fleurs.

Le vieil artiste se tut un instant, rêveur, puis il laissa tomber tristement, comme on laisse tomber des fleurs sur une tombe :

— Et je suis oublié !... C'est que tout cela, c'est si loin déjà !

— Mais..., par exemple, puisque vous parliez de vos souvenirs, quel est, dans toute votre vie d'artiste celui auquel vous attachez le plus de prix ? L'émotion la plus délicieuse que vous ayez ressentie ?

— L'émotion la plus délicieuse que j'aie ressentie ? murmura-t-il, en passant une main maigre sur son front dégarni. Eh bien ! voici :

C'était au début de ma carrière. Je jouais le rôle du baron de Rochedive, dans un drame assez naïf, en cinq actes, intitulé : *Les Cœurs de marbre.* Ce baron était un personnage des plus antipathique ; aussi tendre pour ses propres vices qu'il était inflexible pour les fautes d'autrui. Il y avait aussi dans la pièce une certaine paysanne qu'on appelait la mère Toinette et dont la fille, image de vertu, n'en avait pas moins dérobé au baron, dans le château duquel elle était lingère, une petite somme d'argent pour payer les remèdes qui devaient sauver sa mère malade. Elle croyait avoir le temps de remettre l'argent là où elle l'avait pris au moment de sa paye, mais elle avait été vue. Bref, on l'avait arrêtée.

Au cinquième acte, grande scène où elle suppliait le baron de la laisser libre, ne fût-ce que le temps d'aller fermer les yeux à sa mère mourante. Mais celui-ci restait inflexible.

J'ose dire que j'avais campé mon personnage. Et il fallait entendre avec quel accent je répondais à ses supplications :

« Le glaive de la Justice est en acier trempé dans des larmes de sang ! Que l'irrévocable s'accomplisse ! » Un frisson passait dans la salle, et le rideau baissé se relevait invariablement pour cinq ou six rappels.

Or, un soir, après la représentation, je rentrais chez moi, à pied, rafraîchissant ma fièvre sous la fraîcheur de la nuit. Soudain, un pas pressé courut derrière moi, et je fus abordé par un grand diable en casquette, qui me dévisagea une seconde.

— C'est vous le baron ? fit-il.

— Parfaitement !

— C'est bien vous qui avait fait coffrer la petite lingère ?

— Oui, mon ami !

— Ton ami ? Ah, canaille ! s'exclama-t-il.

Et, tout aussitôt, je reçus en pleine figure « un pain » formidable. J'en vis trente-six chandelles. Et pendant que je ramassais mon chapeau, je l'entendis murmurer avec colère, en s'éloignant :

— Ça lui apprendra à ce sal... là !

Le vieux comédien avait fermé les yeux comme pour mieux revoir la scène. Un sourire inexprimable illuminait son visage et, tout souriant, il murmura à son tour :

— Le brave garçon !

Au tribunal. — Accusé, vous êtes convaincu du crime d'escalade et d'effraction. Qu'avez-vous à répondre ?

— Pas grand'chose, monsieur le Président. Ayez la bonté de m'arranger un petit jugement comme si c'était pour vous.

* * *

Ces dames jabottent. — Dans la loge de la mère Michu.

— Est-elle assez maigre la grande du premier.

— Oui, mais elle a de beaux yeux.

— Parbleu ! C'est pas étonnant, la femme d'un oculiste !

La Patrie Suisse. — Le premier numéro de 1928 nous arrive avec une quarantaine de belles illustrations, très bien venues. Une large place y est faite aux portraits : le numéro s'ouvre, selon une tradition trentenaire à la «Patrie Suisse», par le portrait du président de la Confédération, M. E. Schulthess. Ce sont ensuite les disparus : Henri Etienne, Oscar Rau-Vaucher, puis deux nouveaux conseillers d'Etat, M. Auguste Desbaillets, à Genève, et M. Raymond Lorétan, dans le Valais; un savant, M. Emile Argand, et un musicien, le compositeur Templeton Strong, Suisse de cœur sinon de naissance.

Des vues de la maison de Charrière à Colombier, du Grand Canal dans la plaine vaudoise du Rhône, de Gryon, des Muverans, du val Ferret, de la vallée de St-Antœnien, de la Cape du Moine, y font la part du Paysage. On y trouve encore un charmant article illustré de M. le Dr Bonjour sur les Oiseaux en Suisse, etc., etc. Numéro extraordinairement riche, intéressant, varié autant qu'instructif.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine : **Le Lys de Whitechapel,** splendide film artistique et dramatique interprété par Colleen Moore et réalisé par Charles Brabin. L'action se passe à Londres, dans le quartier populeux de Whitechapel, et nous évoque le triste roman de Twinkletoes, la petite danseuse, devenue l'idole du public de ce ténébreux quartier. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le Ciné-Journal Suisse. Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Dimanche 15 : 2 matinées à 2 h. 30 et 4 h. 30.

Théâtre Lumen. — Poursuivant sa carrière triomphale, **Ben-Hur** commence sa troisième semaine à Lausanne, sans que l'empressement du public se soit ralenti, bien au contraire. La direction du Lumen a dû prendre des dispositions spéciales pour donner satisfaction au public qui se presse aux bureaux de location. **Ben-Hur** est, jusqu'à nouvel ordre, maintenu à l'affiche. Location à l'avance, tous les jours de 10 h. à 12 h. et dès 14 h. jusqu'au début du spectacle du soir. Dimanche 15 janvier : 2 matinées à 2 h. et 4 h. 30 précises; tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30.

Pour la rédaction : J. Monnet
J. Bron, édit.
Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

M. Steiger & Cie
Lausanne 20 Rue St-François
SERVICES DE TABLE

Dégustez tous
les excellents vins
Aigle et Yvorne 1926
Ch. HENRY, Aigle
Tél. 78

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
W. Margot & Cie
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

Fabrique de Bricelets de ménage
Biscuits, Caramels, Bonbons, Thés
Maison B. ROSSIER
Rue de l'Ale, 19, LAUSANNE

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue St-Laurent 27
Téléphone 59.60
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.
Mayakosse et Maya Santé, Tommes.
J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO
Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. Pouillot, agent général, LAUSANNE

Demandez un
Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.